



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2006/110/Add.1
8 mars 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Soixante-deuxième session
Point 19 de l'ordre du jour provisoire

**SERVICES CONSULTATIFS ET COOPÉRATION TECHNIQUE DANS
LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME**

**Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les droits
de l'homme au Cambodge, Yash Ghai**

Additif

Depuis que le Représentant spécial du Secrétaire général pour les droits de l'homme au Cambodge a achevé son rapport, le 10 janvier 2006, des faits nouveaux réjouissants sont intervenus, notamment en ce qui concerne l'instauration de conditions propices à la conduite d'une activité politique conforme à la loi: fin de la détention provisoire de diverses personnes exerçant une fonction publique, dont il est fait mention dans le rapport, retour en grâce des membres du parti Sam Rainsy et restauration de leur immunité parlementaire et déclaration du Premier Ministre en faveur d'une dépénalisation de la diffamation. Le Représentant spécial a pris note de ces développements positifs et continue d'en suivre l'évolution avec intérêt. Il entreprendra une deuxième mission au Cambodge en mars afin de mieux se rendre compte de l'évolution de la situation et de s'entretenir avec le Gouvernement au sujet de son rapport et de ses recommandations avant de les soumettre à la Commission des droits de l'homme, à sa soixante-deuxième session.
